

« 7, 8, 9 et 11 janvier... et maintenant, on fait quoi ? »

7, 8, 9 et 11 janvier... et maintenant, on fait quoi ?

*La fabrique de la citoyenneté dans
l'action des collectivités territoriales
après les événements de janvier 2015*

*Lundi 6 juillet de 9h à 17h30
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard - Paris
Salle Clémenceau*

« 7, 8, 9 et 11 janvier... et maintenant, on fait quoi ? »

« 7, 8, 9 et 11 janvier ... et maintenant on fait quoi ? »

Séminaire des élèves administrateurs territoriaux (promotion Vaclav Havel) de
l'Institut National des Etudes Territoriales (INET)



Sous le parrainage de Monsieur Gérard Larcher, Président du Sénat

Avec la participation de Monsieur Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la
jeunesse et des sports

-

6 juillet 2015 9h-17h30 – Palais du Luxembourg – Paris

Le choc des attentats et leurs secousses d'intolérance ont ébranlé notre pays. Après l'émotion vient désormais le temps des interrogations sur les causes de ces événements et les solutions à apporter. Mais comment « re-faire cité » dans une société traversée de multiples fractures, économiques, sociales, territoriales et culturelles ? Par leur connaissance des territoires et la proximité de leurs politiques, les collectivités sont un acteur pivot pour faire en sorte que chacun se sente pleinement citoyen au sein de la République.

Ce séminaire vise ainsi à favoriser l'expression d'une parole riche et plurielle grâce au croisement des regards entre des élu-e-s locaux, des cadres de collectivités et des acteurs de la société civile (associatifs, chercheurs, journalistes...), pour imaginer de nouvelles solutions à même d'inspirer les décideurs locaux dans leur action quotidienne.

Un format dynamique, une ouverture sur la société et sur la parole citoyenne

Quatre tables-rondes permettant de croiser les regards entre des intervenants d'origine diverse, grâce à une animation rythmée et des prises de parole courtes, assumant leur caractère subjectif, afin de nourrir le débat.

Une ouverture sur la société et l'apport d'une parole citoyenne, grâce au point de vue des **blogueurs du Bondy Blog** et au regard aiguisé d'acteurs de la société civile.

Une participation active du public : durant les tables-rondes et via une retranscription des échanges en direct dans la salle et via Twitter mais aussi par l'intermédiaire d'une « boîte à idées » permettant une expression simple de chacun des participants.

Un événement organisé avec le soutien des grandes associations territoriales, l'Association des Maires de France, l'Assemblée des communautés de France, l'Assemblée des départements de France, l'Association des Régions de France.



Centre national de la fonction publique territoriale

« 7, 8, 9 et 11 janvier... et maintenant, on fait quoi ? »

Programme*

9h – 10h00 : accueil des invités

10h00 – 10h20 : **Discours d'ouverture**

10h20-11h30 : **Réaffirmer la laïcité, comment agir pour les collectivités ?**

La laïcité « à la française » permet-elle de faire face aux défis d'aujourd'hui et à la montée des intégrismes qui conduisent au repli communautaire ? Au-delà de son inscription dans notre ordre juridique, comment faire vivre une culture laïque (tolérante, ouverte au débat d'idées) pour que chacun fasse siennes ses valeurs et quelle part peuvent prendre les collectivités à cette démarche ?

Avec **Patrick Molinoz**, maire de Vénarey les Laumes, vice-président et représentant du groupe de travail « Laïcité » de l'AMF, **Murielle Maffessoli**, sociologue, directrice de l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV), **Ludovic Lamy**, directeur adjoint enfance-famille au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, **Sala Bariki**, membre fondateur de Marseille Espérance et conseiller technique en charge de la diversité auprès du Maire de Marseille.

11h30-12h45 : **Devenir citoyen – l'apprentissage de la liberté d'expression et de l'engagement par la jeunesse**

Education, culture, démocratie participative... : quels sont les outils dont disposent les collectivités pour offrir aux jeunes une véritable capacité à prendre place dans le débat public et faciliter une culture de la liberté expression sur leurs territoires ? Quels sont les leviers d'action publique locale à même de développer l'engagement des jeunes dans la vie de la cité ?

Avec **Matthieu Klein**, Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, **Mohamed Mechmache**, président-fondateur d'AC Le Feu, co-président du collectif associatif « Pas sans nous », **Fabien Fabbri**, Directeur général des services de la Ville de Bagneux.

12h45 : **Déjeuner** : *Un buffet solidaire sur place vous est offert.*

13h45-14h00 : **Ouverture de l'après-midi** par **Jean-Paul Delevoye**, Président du Conseil économique, social et environnemental

14h00-15h15 : **Politique de la Ville – Comment (re)-faire cité ?**

Cet atelier permettra de rebondir sur certaines prises de position qui visaient à dénoncer la ségrégation territoriale forte, voire organisée, qui existe dans notre pays. Comment réintégrer les quartiers populaires dans « la cité » ? La mixité sociale, au cœur des politiques de renouvellement urbain, est-elle le levier adéquat pour reconstruire la citoyenneté, ou, au contraire, un leurre contreproductif ? Mais au-delà, à qui s'adresse cette injonction à la mixité (les riches, les pauvres, les bobos...) ?

Avec **Naïma Charai**, présidente du Conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'égalité et la cohésion des chances (ACSE), Conseillère régionale d'Aquitaine, **Mohamed Tria**, Président club de foot La Duchère à Lyon et **Patrice Allais**, Directeur

« 7, 8, 9 et 11 janvier... et maintenant, on fait quoi ? »

général adjoint de la Ville de Rennes en charge de la proximité et de la cohésion sociale, président d'AMADEUS, réseau des professionnels de la Politique de la Ville.

15h15-16h30 : Prévenir la radicalisation : comment faire ? Quel rôle pour les collectivités territoriales ?

L'atelier vise à interroger ce phénomène de radicalisation d'une part de la population, qui met en lumière les fractures du socle des valeurs républicaines. De l'exclusion sociale au repli communautaire, quels dispositifs mettre en œuvre pour contenir ce phénomène ? Quelle place l'action des collectivités territoriales peut-elle prendre pour prévenir le décrochage d'une partie de la jeunesse et sa radicalisation ?

*Avec **Eric Ciotti**, Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, **Adeline Hazan**, contrôleur général des lieux de privation de liberté, ancienne Maire de Reims, **Joëlle Bordet**, psycho-sociologue, chercheur au Centre scientifique technique du bâtiment, **Pierre N'Gahane**, secrétaire général du Comité interministériel de lutte contre la délinquance, ancien Préfet à l'égalité des chances des Bouches du Rhône.*

16h30-17h00 : intervention de Patrick Kanner, Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports

17h00 – 17h15 : conclusion - François Déluga, Président du CNFPT

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 26 JUIN :

Transmettre Nom, Prénom, fonction, collectivité ou établissement de rattachement et date de naissance à seminaire.inet@cnfpt.fr / 03 88 15 40 42

INFORMATIONS PRATIQUES :

Adresse / Accueil des participants : *Palais du Luxembourg (Sénat), 15, rue de Vaugirard, 75291 PARIS Cedex 06, salle Clémenceau.*

Accès :

- Métro/RER : lignes 4 ou 10 (Odéon, Mabillon, Saint-Sulpice) ; RER B (station Luxembourg Sénat)
- Bus : lignes 58, 84, 89, 96

Une **pièce d'identité sera à présenter obligatoirement** à l'accueil le jour de l'événement. Afin de permettre une arrivée de tous dans les meilleures conditions, il est recommandé **de se présenter au Sénat au moins 20 minutes avant le début des débats** qui débiteront à 10h00 précises.

Le séminaire peut être comptabilisé comme une journée de formation CNFPT, un certificat de présence pourra être remis aux participants.